



Hermeline MALHERBE

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

Sénatrice

Présidente du GIP Enfance en Danger

Madeleine GARCIA-VIDAL

Conseillère départementale

Présidente de la commission Enfance Famille

et

L'Assemblée Départementale

ont le plaisir de vous inviter à la

JOURNEE DES DROITS DE L'ENFANT 2015

en partenariat avec

L'ASSOCIATION DOCTEURS BRU

sur le Thème

« INCESTE, INCESTES »

Ruptures des liens, négation générationnelle, perte de l'intime...

Un devenir est possible au-delà du traumatisme

Vendredi 20 Novembre 2015 à 8h30

Salle Canigou - 30, rue Pierre BRETONNEAU

PERPIGNAN

- Programme ci-joint -

Hôtel du Département - 24, quai Sadi Carnot - B.P. 906 - 66906 Perpignan cedex - Tél. 04 68 85 85 85 - www.leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française

Dans le cadre de la célébration de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le Département des Pyrénées Orientales a tenu à l'organisation d'une journée séminaire sur les effets de l'inceste avec le concours de l'Association Docteurs Bru (ADB).

Les effets de l'inceste sur les victimes elles-mêmes, sur leurs entourages familiaux et sur les intervenants du dispositif de la Protection de l'Enfance sont multiples et multiformes.

Les acquis de l'expérience et la richesse des enseignements prodigués par les mineures et jeunes majeures prises en charge à la Maison d'accueil Jean Bru (MECS) que gère l'ADB, ainsi que la recherche théorique qu'elle mène seule ou en partenariat grâce au Conseil d'Orientation Scientifique et Technique (COST) dont elle s'est dotée, contribuent à une meilleure connaissance de la spécificité du traumatisme qu'engendre cette forme indicible de violence. Elle contribue avec d'autres initiatives publiques et associatives à ouvrir de nouveaux espoirs d'amélioration de la prise en charge des enfants blessés par ces violences.

Individualiser les réponses socio-éducatives à donner aux jeunes victimes de violences sexuelles intrafamiliales nécessite une meilleure connaissance de la spécificité du traumatisme subi, elle est le principal objectif de ce séminaire et contribuera à l'accroissement des compétences des professionnels de la Protection de l'Enfance publiques et associatifs du Département des Pyrénées Orientales.



JOURNEE DES DROITS DE L'ENFANT 2015 - Programme -



8h30 Accueil Café

9h00 Ouverture de la Journée par Mme Hermeline Malherbe, Présidente du Département, Sénatrice, Présidente du GIP Enfance en Danger.

Présentation du séminaire et de ses intervenants par M. Pierre-Etienne Gruas, Directeur de l'Association Docteurs Bru.

Première partie

Les effets des violences sexuelles intrafamiliales sur l'enfant et les autres membres de la famille.

9h15 **L'interdit de l'inceste**

Il n'y a pas un inceste mais des incestes, la transgression de ce tabou est une atteinte criminelle à l'intégrité physique et psychique de chaque victime.

C'est aussi une atteinte aux fonctions parentales qui compromet le devenir de chacun de ses membres.

Intervenant :

Luc Massardier

Psychiatre praticien hospitalier

Membre du COST

10h00 Echange avec les participants

10h30 **Allégations de violences sexuelles intrafamiliales, révélations d'inceste :**

Comment l'autorité judiciaire accompagne les investigations qu'elle diligente, fixe les conditions de l'intervention socio-éducative, autorise le maintien des liens entre la victime et le cercle familial non agresseur.

Intervenante :

Elsa Keravel

Magistrate, ancienne Juge des Enfants

Chargée de mission ONED

11h15 Echange avec les participants

11h30

Un enfant parle :

Cette levée du secret affirme le désir de vivre et d'exister de la victime.

L'intervention socioéducative accompagne la sortie de la relation d'emprise dont la victime est l'objet.

L'abusée et l'agresseur sont-ils les deux seuls détenteurs de ce secret ?

Intervenant :

Jacques Argeles

Ancien directeur de l'AGEP et de l'ADB

Membre du COST

12h15

Échange avec les participants

12h30

Déjeuner libre

Deuxième partie

L'impensable que produit cette agression provoque parfois sidération professionnelle, empathie démesurée à l'égard de la victime au risque d'annihiler les capacités d'exigence éducative.

14h00

Clinique de l'inceste et du regard que l'on y porte.

Au-delà de la protection proposée une prise en charge éducative dans un cadre thérapeutique

Intervenant :

Luc Massardier

14h45

Témoignage

Permettre la levée des entraves au développement affectif, cognitif et sexuel des mineures victimes.

L'expérience des professionnels de la Maison d'accueil Jean Bru.

Intervenant :

Professionnel de la MaJB.

16h00

Échange avec les participants et l'ensemble des intervenants.

16h20

Projection du reportage audiovisuel sur la MaJB.

Merci de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat de la Direction Enfance Famille : 04 68 85 87 01 annemarie.falconne@cd66.fr